

# Plan Transition 2021 – 2026

## Volet enseignement

Février 2021

# ENSEIGNEMENT

## 1. Vision

Enseigner la durabilité. Faire écho aux objectifs de développement durable. Comprendre les causes de la non-soutenabilité de nos modèles de développement. Développer les compétences pour penser et construire la société de demain, autant d'objectifs qui font partie des missions d'enseignement de l'UCLouvain s'adressant à la jeunesse d'aujourd'hui et de demain qui a soif d'apprendre et de vivre dans un monde en transition vers une société plus durable.

Inhérente à de nombreux cours et programmes déployés par les facultés dans les trois secteurs de l'université (en sciences et technologies, en sciences humaines et en sciences de la santé), la compréhension profonde des complexes enjeux de la durabilité est déjà une réalité pour une frange d'étudiant-es. Par nature, le développement durable s'enracine en effet dans diverses disciplines et aborde un large spectre de thématiques qui répondent à l'ensemble des objectifs du développement durable, les ODDs (l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité, la lutte contre les changements climatiques, les extinctions massives de la biodiversité, l'accès à une énergie propre et à un coût abordable, l'accès à de l'eau propre et l'assainissement, la santé et le bien-être, la lutte contre la pauvreté, pour l'égalité des genres, la prospérité économique et inclusive, l'agriculture et la diminution de la faim, les droits de l'homme, etc.).

Aujourd'hui, cependant, une minorité d'étudiant-es dans des filières généralement spécialisées est formée aux enjeux systémiques du développement durable. C'est pourquoi, l'UCLouvain ambitionne que l'ensemble de ses étudiant-es aient, au cours de leur parcours universitaire, acquis des compétences minimum en lien avec le développement durable. Elles et ils auront pris connaissance des ODDs, des concepts et enjeux du développement durable, de responsabilité sociétale, d'éthique, de bilan carbone/empreinte écologique et de critique de l'information liés à la transition écologique. Elles et ils auront été initié-es à certaines solutions et actions en lien avec ces questions.

## 2. Contexte

En 2012, lors de la conférence Rio+20, les chancelier-es, président-es, recteurs et rectrices, dont celui de l'UCLouvain, chef-fes d'établissements d'enseignement supérieur ont signé une déclaration commune dans laquelle ils s'engagent à « *enseigner les concepts de développement durable, en veillant à ce qu'ils constituent une partie du tronc commun dans toutes les disciplines afin que les futures diplômé-es de l'enseignement supérieur puissent développer les compétences nécessaires pour entrer dans la vie active en étant sensibilisé-es au développement durable et avec une compréhension claire de la manière de parvenir à une société qui permette un développement économique, valorise les personnes et respecte les ressources limitées de la Terre.* »

Le rapport développement durable, établi et présenté en décembre 2019, a fait état des programmes dédiés à la question (mineures et programmes de masters) ainsi que

de nombreux cours thématiques en lien avec les défis de la transition.

Suite à une enquête auprès des académiques début 2020, il s'avère que notre université aborde les questions du développement durable dans de nombreux cours : 240 cours ont été répertoriés à ce jour.

Cependant, on constate :

- le peu de cours abordant ces questions en bachelier ;
- le fait que seule une frange très minoritaire des étudiant-es est systématiquement formée aux enjeux de la durabilité ;
- les limites d'accueil de certaines options (par exemple, la mineure en développement durable n'est ouverte qu'à 35 étudiant-es) ;
- la fragmentation des savoirs au sein des programmes principalement disciplinaires qui peut être un obstacle par rapport à une problématique largement transversale qui touche l'ensemble des champs de la connaissance ;
- l'absence d'une vision intégrée de la transition qui aborderait non seulement les questions énergétiques/climatiques mais intégrerait également les questions de la responsabilité sociale et éthique, les freins psycho – sociaux, les visions anthropologiques ...

Les objectifs proposés se déclinent autour de trois objectifs : l'acquisition de compétences minimales via les acquis d'apprentissage dans la formation de bachelier, la création d'une mineure « Enjeu de société » de la transition et la visibilisation des cours DD dans les programmes de master. Pour soutenir le déploiement de ces projets, il pourrait être fait appel au soutien institutionnel du Fonds de Développement Pédagogique 2 (FDP2).

## Objectif E1 : Tous les programmes de bac intègrent endéans les 5 ans des Acquis d'Apprentissage (AA) transversaux liés au DD

L'intégration de la connaissance des enjeux majeurs du développement durable via les acquis d'apprentissage spécifiques permet de favoriser le débat et l'ouverture d'un processus au niveau de chaque faculté et d'y initier des impulsions pour que les commissions de programme s'approprient ces questions en fonction des objectifs des différents programmes. Elle laisse une liberté de schémas pour y parvenir : certaines commissions pourront emprunter un MOOC, d'autres incluront des modules dans certains cours, elles pourraient choisir de supprimer un cours pour en créer un nouveau, d'autres encore ont déjà créé des cours et ajouteront quelques conférences pour permettre des transversalités. Cette approche via les AA permet diverses appropriations de ces questions qui touchent tous les domaines et toutes les méthodes d'enseignement afin de rentrer dans une dynamique d'adaptation et d'innovation. Cette démarche vise donc à faire émerger de l'émulation chez les enseignant-es qui trouveront diverses manières d'intégrer le développement durable aux programmes.

A partir du moment où ces acquis sont intégrés dans les programmes, cela permet bien sûr également de s'assurer d'une connaissance minimum des enjeux du développement durable pour chaque étudiant·e.

Ce travail sur l'intégration des acquis transversaux liés au DD s'articule au travail déjà en chantier sur les compétences transférables dans le cadre de Circle U (Strategic Partnership). Ces compétences transversales (compréhension interculturelle, citoyenneté mondiale, pensée critique, interdisciplinarité...) sont considérées comme stratégiques pour les étudiant·es, essentielles à leur formation et à leur avenir professionnel.

Dès lors l'université s'engage à former à la durabilité ses étudiant·es de bac en intégrant via les acquis d'apprentissage un socle minimum de compétences nécessaires pour s'informer, se former et construire un monde plus durable. Pour ce, elle veillera au développement d'acquis d'apprentissage transversaux liés au développement durable et mobilisables par les programmes de bachelier et à soutenir les démarches d'évolution de ses programmes pour les y inclure. Dans le même temps elle s'engage à soutenir les enseignant·es désireuses et désireux d'approfondir leurs connaissances thématiques et pédagogiques dans le domaine du développement durable.

Pour ce faire, elle mettra en œuvre les actions suivantes :

### **Action E1.1 : Intégration du MOOC Développement Durable dans certains programmes**

Dès l'année académique 2020 – 2021, le cours « Enjeux du développement durable et de la transition » est inséré dans certains programmes de bac (BIR2050). Il est constitué de 3 ECTS sous forme d'un MOOC et complété par 2 ECTS d'encadrement pédagogique mis en œuvre par les facultés qui empruntent le cours.

### **Action E1.2 : Définition des acquis d'apprentissage transversaux minimum en développement durable**

Au début de l'année 2021, un groupe de travail, sous l'égide du CEFO, sera mis en place. Il veillera à définir les acquis d'apprentissage transversaux liés au développement durable, déterminera des éléments de cahier des charges mobilisables par les programmes de bachelier et des critères d'incorporation du DD au programme Bac (qualitatifs et quantitatifs).

Ce travail s'articulera au travail développé dans le cadre de Circle U. Il pourrait bénéficier de l'appui du FDP2.

### **Action E1.3 : Réflexion facultaire pour incorporer les AA en développement durable**

A partir d'avril 2021, chaque faculté est invitée à mener un débat interne sur ce qu'elle offre, à identifier les besoins et ce qu'elle doit mettre en place pour réaliser cet objectif. Chaque faculté/commission de programme cartographie le DD dans son programme et définit les actions à prendre

pour mettre en place les AA dans leurs programmes. Les AA en DD sont intégrés aux programmes et approuvés par les commissions. En novembre 2021, les premiers programmes modifiés sont soumis aux instances pour évaluation et approbation.

### **Action E1.4 : Mise en place d'une plateforme pédagogique développement durable pour les enseignant·es**

A partir de septembre 2021, sur base d'un projet du fonds de développement pédagogique (FDP2), un dispositif de formation visant à mettre à la disposition des enseignant·es des outils pédagogiques est développé et mis à disposition des académiques et des scientifiques participant à la mise en place des AA transversaux via leur cours. Un dispositif de formation (formation en présentiel sous la forme de demi-journée, outils disponibles sur le web, cahier du LLL) portant sur le contenu (les ODD, entre autres) et sur la forme (pratiques d'enseignement interactives) est organisée pour aider les enseignant·es dans les évolutions nécessaires à la mise en place des acquis d'apprentissage.

Certains de ces outils pourront être disponibles pour l'ensemble des universités membres de Circle U.

### **Action E1.5 : Application des programmes modifiés et évaluation**

A partir de l'année académique 2022-2023, les programmes incluant les acquis d'apprentissage développement durable sont mis en œuvre et évalués. Sur base de ces évaluations, des adaptations complémentaires seront mises en œuvre.

## **Objectif E2 : Mettre sur pied une mineure transition écologique et sociale transdisciplinaire**

A l'image de la mineure « culture et création », la création d'une mineure annuelle thématique « enjeu de société » autour d'une thématique centrale liée à transition offre de nombreux atouts.

Une équipe d'enseignant·es propose et s'organise autour de la thématique choisie en lien avec les objectifs du développement durable. Cette mineure serait composée d'un socle de cours communs (cours existants sélectionnés suivant la thématique, le MOOC DD), d'un séminaire transdisciplinaire et d'une liste de cours au choix. Le séminaire permet de regrouper plusieurs titulaires et d'accueillir des personnalités, des associations, des entreprises autour d'un projet plus concret/créatif/participatif/citoyen, qui pourrait notamment se faire en collaboration avec la Maison du Développement Durable.

Une telle mineure permettrait à la fois d'inclure chaque année des approches, disciplines et cours variés. La problématique changeante permettant d'éviter de surcharger toujours les mêmes professeur·es avec trop d'étudiant·es dans certains cours et d'exclure certain·es

enseignant·es ou certaines disciplines. Par ailleurs, elle permet de créer de nouvelles synergies et contacts pour des futures collaborations de recherche. Enfin, elle permet d'accueillir des entreprises, des personnes de la société civile, du monde artistique.

Cette mineure pourra intégrer un « track international » dans la cadre de Circle U.

Dès lors, l'université s'engage à créer à partir de l'année académique 2022-2023, une mineure thématique annuelle sur la transition.

### **Action E2.1: Mise en place d'un comité de pilotage de la mineure**

Début 2021, un comité de pilotage intersectoriel est mis en place, épaulé par un soutien administratif. Son rôle sera de concevoir un appel à projet et de sélectionner les thématiques retenues.

### **Action E2.2: Sélection des thématiques pour les deux premières années de la mineure**

Pour la fin de l'année 2021, l'appel est lancé pour constituer un groupe d'académiques qui portera un programme de mineure cohérent et multidisciplinaire autour d'une thématique du développement durable. La sélection se fera tant sur le contenu théorique envisagé que sur la richesse de l'approche pédagogique. Ce groupe pourrait bénéficier d'un appui dans le cadre de l'appel FDPI.

### **Action E2.3: Mise en place de programmes de la mineure thématique**

A partir de l'année académique 2022-2023 (ou 2023 – 2024 ?), la première mineure thématique « transition » sera lancée et ensuite, chaque année, un groupe différent d'académiques se rassemblera en fonction de la thématique. A la suite des deux premières années (à partir de 2025) et pour peu que les évaluations soient positives, un financement récurrent sera recherché.

## **Objectif E3: Visibiliser les cours disciplinaires et programmes spécialisés liés au développement durable dans les programmes de master**

Dans le cadre des programmes de cours en master, pour lesquels les choix de filières et de cours à option sont centraux, la visibilité des cours est un facteur important de diffusion.

Dès lors, l'université s'engage à cartographier et visibiliser l'ensemble des cours de master en lien avec les objectifs du développement durable et elle incitera et soutiendra les démarches d'évolution de l'ensemble de ses programmes de master pour y inclure certains de ces cours. Par ailleurs, elle veillera également à visibiliser les programmes de master spécialisés en développement durable tel que le

master interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable.

Pour ce faire, elle mettra en œuvre des actions complémentaires :

### **Action E3.1: Quizz auprès de la communauté universitaire sur les connaissances et l'enseignement du DD à l'UCLouvain**

Sensibiliser, informer, évaluer et évoluer, quatre étapes complémentaires dans la visibilisation de l'offre de cours liés aux ODD. Le projet de Quizz financé par la commission développement durable de l'ARES se décline selon ces quatre étapes et s'insère dans les objectifs du volet enseignement du plan transition. Sensibiliser et informer la communauté via un quizz ludique basé sur les ODD permet de poser le cadre et d'ouvrir le débat. Comprendre les attentes de la communauté au regard de l'offre actuelle permet de mieux appréhender les évolutions nécessaires.

### **Action E3.2: Suivi et visibilité des cours et des programmes spécialisés reprenant les thématiques des ODD**

A la suite de l'enquête effectuée dans le cadre de l'élaboration du plan transition et du Quizz DD, chaque année, la liste des cours abordant certains des objectifs de développement durable sera mise à jour par l'envoi d'une enquête à l'ensemble des académiques de l'université. Ces différentes enquêtes permettront de compléter notre vision de l'offre de cours pour lesquels la perspective du développement durable est centrale ou secondaire.

Dans les différents programmes de master et particulièrement pour les cours à option, la visibilité des cours abordant les ODD est améliorée (par exemple via un filtre spécifique dans le catalogue de cours, ...) ainsi que celle des programmes spécialisés.

### **Action E3.3: Cartographie et représentativité des cours de master en lien avec les ODD**

Dans le cadre du travail effectué pour les acquis d'apprentissage en bachelier début 2021 et sur base de l'enquête annuelle de cartographie, les responsables de master s'assurent que les programmes qu'elles et ils gèrent offrent une série de cours consacrés aux thématiques liées aux ODDs. Elles et ils définissent les actions à prendre pour mettre en place des nouvelles approches abordant la transition écologique dans les cours spécialisés et offrir des cours liés à ces thématiques.

Ce recensement pourra être étendu aux universités de Circle U.

### **Action E3.4: Stimuler les mémoires interdisciplinaires dans le champ du développement durable et de la transition**

Inciter les étudiant·es de différentes facultés à collaborer dans le cadre de leur mémoire sur des sujets dans le champ du développement durable et de la transition, en mobilisant chez chacun et chacune leurs savoirs disciplinaires propres. Ces mémoires seront encadrés par un duo de professeur·es issu·es des différentes facultés impliquées.

Dans un premier temps, les étudiant·es et les professeur·es impliqué·es dans les mineures qui touchent au développement durable seront sensibilisé·es à la possibilité de mener des mémoires interdisciplinaires.

### **Action E3.5 : Stimuler les mémoires transdisciplinaires dans le champ du développement durable et de la transition**

Inciter l'étudiant·e, dès son mémoire, à travailler au-delà du monde universitaire, sur des sujets portés par des acteurs et actrices sociales et sociaux, lui permet une ouverture sur la société qui sera durablement bénéfique. Ce type de mémoire permet, en effet, de connecter et confronter les apprentissages disciplinaires avec la société dans laquelle elles et ils s'inséreront.

L'université soutiendra ces approches en visibilisant les demandes de collaboration émanant des lieux d'interface, en mettant à la disposition des étudiant·es un vademecum de la démarche transdisciplinaire, et finalement en incitant la participation aux Hera Awards récompensant des thèses de doctorats et mémoires en lien avec le développement durable.

